



TRAIT D'UNION SAINT-PIAT ET SES HAMEAUX

N° 55 - Juin 2002

Bulletin Communal d'Information

E

Dans quelques jours les vacances d'été... je souhaite qu'elles soient pour vous un moment de détente et de repos. Après le vote du budget communal, l'équipe municipale continue son travail. Nous saluons l'arrivée de Nicolas Aubert en Contrat Emploi Solidarité pour un an, il remplace Sébastien Dieu, l'emploi jeune qui a trouvé un « poste » définitif.

D

Après avoir passé le mois d'avril avec deux personnes, nos agents communaux s'employent, à l'issue d'un mois de mai plusieurs et réduit en temps de travail, à embellir Saint-Piat. Dans ce cadre, je félicite les « Amis d'Illichwing » qui par leur travail offrent aux Saint-Piatais un espace paisible et ombragé à l'entrée de notre village.

I

Comme prévu aucun gros chantier n'aura lieu cette année, rigueur budgétaire oblige. Hormis l'investissement dans un camion fort utile. La commune, avec l'aide du conseil général, réfléchit à l'aménagement de la rue Saint-Just, passage délicat des voitures et des piétons, sans oublier le fossé. Dans le cadre de la sécurité, la longue réflexion concernant l'aménagement des routes se fait avec la DDE. La SNCF projette de faire des travaux à la gare de Saint-Piat. Le souhait des élus est de voir le parking actuel s'agrandir, mais il serait dommageable pour la sécurité d'installer un stationnement de part et

d'autre du passage à niveau. Nous regrettons que rien ne soit proposé en ce qui concerne la sécurité des passagers.

La construction scolaire reste d'actualité, bien que contrariée par des incompréhensions. Nous ne pouvons qu'espérer une issue favorable. Il nous faut reprendre le projet et travailler à sa réussite. Le Syndicat des Eaux traite toujours le dossier de la station d'épuration. Une étude supplémentaire a été demandée concernant l'impact de l'emprise de la station en cas de crues.

Une solution de traitement des boues ayant été trouvée, le dossier sera complet début septembre. La partie financière reste à définir. Aujourd'hui nous savons que l'Agence de Bassin a diminué sa participation et ne fait plus l'avance financière au début des travaux. Vous voyez donc que de grosses interrogations subsistent dans ce dossier trop contrarié par les lois environnementales.

La Communauté de Communes à laquelle participe cinq élus de Saint-Piat prépare actuellement quelques dossiers pour les mois à venir. Parmi ceux-ci, dès la fin de l'année vous sera proposé un portage de repas s'adressant aux personnes âgées ; il sera identique sur les neuf communes. Retenu comme projet dans le contrat avec le Pays Chartrain, un chemin de randonnée reliant toutes les communes de la Communauté a été défini. Validé en septembre, il permettra aux amoureux de la nature de découvrir les richesses de notre territoire. Un autre projet sera abordé dès l'automne : le contournement de Maintenon, inscrit au schéma

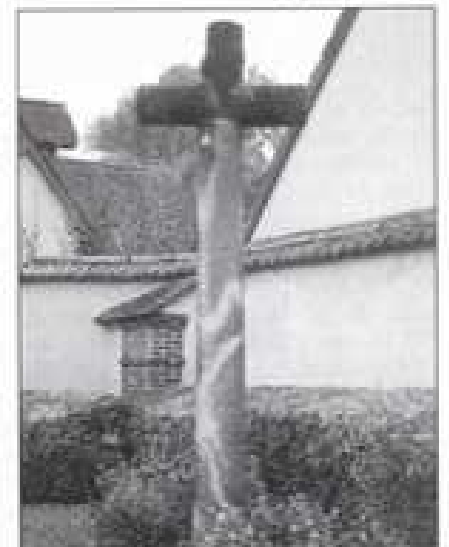
directeur appelé aujourd'hui SCOT, ce projet doit être étudié sereinement.

Le remembrement de la commune de Saint-Piat est en cours. Le périmètre est arrêté ; il y a trois années de travail avant que les exploitants prennent possession de leurs nouvelles parcelles. Nous réfléchissons à la création de nouveaux chemins en remplacement de ceux existants ou déplacés. Rationnaliser le travail des exploitants, remodeler le paysage pour répondre aux attentes des promeneurs, le tout en conservant les particularités du territoire, voici les principaux axes de réflexion du projet.

Enfin, vous avez pu prendre connaissance du Mini-Trait. Ce feuillet que je souhaitais vous arrivera tous les deux mois. Il est fait pour vous informer rapidement du travail effectué par les élus.

Bonne lecture.

J.-P. BINET



Calvaire, rue de la République, rue de la Libération.

SIRMATCOM : Pourquoi nous allons payer plus

Dans un de nos précédents numéros du Trait d'Union (numéro 53 d'octobre 2001), nous vous avons expliqué comment fonctionnent le Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Ordures Ménagères (Le SIRMATCOM) dont le siège social est situé à PIERRES et son syndicat secondaire, le SYMIRIS (Syndicat mixte du projet I.R.I.S. (Innovation - Recyclage - Incinération - Sélectifs) dont les lieux principaux d'exploitation sont situés à Rambouillet pour le tri et à Quarville pour l'incinération.

Après renouvellement, pour partie suite aux dernières élections municipales des bureaux des deux syndicats, un contrôle financier et de gestion a débouché sur un audit du SYMIRIS confié à un cabinet parisien spécialisé (Mazars et Guérard). Dans l'attente du rapport définitif, dès novembre, après l'éviction du président en charge, un nouveau bureau était constitué pour engager immédiatement le redressement déjà ressenti comme nécessaire.

Aux termes du rapport déposé en mars, il s'est avéré que le SYMIRIS présentait un déficit budgétaire cumulé sur 4 ans (1998-2001) de 50 millions de francs auquel vient s'ajouter une dette de 32 millions de francs du SITCOM de Rambouillet (l'équivalent du Sirmatcom pour les Yvelines).

Comment en est-on arrivé là ? Inorganisation, insuffisance de rigueur et de contrôle, sous-financement, participations et tarifs insuffisants par rapport au service réel (Collusion d'intérêts entre le SYMIRIS et le SITCOM) etc... etc...

Des actions ont été et seront menées par la nouvelle direction du SYMIRIS et les 4 syndicats principaux (dont SIRMATCOM) aussi bien sur le plan administratif, financier que judiciaire sans qu'il faille se faire trop d'illusions concernant plus particulièrement ces dernières qui, d'expérience, si elles aboutissent, ne seront que de principe.

Plus concrètement, depuis janvier 2002, les paiements aux fournisseurs ont repris et il a été mis en œuvre une politique de réduction des frais de fonctionnement (véhicules, contrats divers, locaux, postes de travail...). Ce plan suscite une inquiétude légitime parmi les 200 salariés du SYMIRIS qui craignent pour leur emploi et qui à ce jour manifestent cette inquiétude sur le terrain sans toutefois que le service public n'en soit perturbé.

Pour combler le déficit de 50 millions de francs (la dette de 32 millions ne concernant que le syndicat des Yvelines), dont selon la loi l'épurement ne concerne que les contribuables, notre redevance des ordures ménagères doit augmenter de 20 % dès 2002 sans augurer des conséquences sur les cinq années à venir. C'est incontournable.

Lors de la réunion syndicale du SIRMATCOM en date du 27 février 2002, les délégués de St Piat au nom de la Communauté de Communes ont demandé et obtenu le report à une date ultérieure des points 4 et 5 de l'ordre du jour portant sur l'adoption du budget primitif et la participation des communes pour 2002. Il s'agissait de prendre du recul afin d'examiner la position à adopter pour la commune et la Communauté. À l'issue de discussions serrées aussi bien au Conseil Municipal qu'au sein de la Communauté et de ses Commissions, il a été décidé, devant le risque de se voir imposer par le Préfet d'apurer le déficit en une seule fois au lieu de l'étendre sur 5 ans, de voter le budget proposé.

En séance syndicale du SIRMATCOM du 13 mars, M. Laize, délégué titulaire de St Piat dans le cadre de la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenance a été désigné pour lire le communiqué suivant :

« J'ai été désigné par nos instances pour lire ce communiqué que nous devons voir annexé au procès verbal de la présente séance.

Dans un premier temps, en l'attente de la recherche d'éventuelles infractions pénales dans la gestion calamiteuse du SYMIRIS et de leur qualification par le Procureur de la République de Chartres, nous souhaitons que le SIRMATCOM prenne date à ce jour pour s'associer le moment venu avec, si possible, les trois autres syndicats primaires à la plainte avec constitution de partie civile qui ne peut manquer d'être déposée par la nouvelle direction du syndicat secondaire.

En ce qui concerne le budget primitif et la participation des communes qui nous sont soumis ce soir, également dans un premier temps, après en avoir longuement pesé les conséquences et les aboutissants, les délégués de la Communauté de Communes avaient décidé de ne pas les voter. Il s'agissait de se positionner, en amont, vis-à-vis de nos autorités de tutelle afin de les sensibiliser sur nos difficultés actuelles et, espérons-le, passagères, et en aval pour conserver notre crédibilité et l'estime de nos concitoyens autant électeurs que contribuables et qui ne comprendront que difficilement, malgré tout ce qui pourra être dit par ailleurs, notre manque de réaction. Toutefois, à la suite des projections sur les cinq ans à venir telles qu'entreprises par le président de ce syndicat et dans l'intention de faire face à nos responsabilités d'élus, nous voterons finalement ce budget et cette répartition en assurant le bureau de notre vigilance ».

Le taux d'augmentation présenté a donc été voté, il n'excèdera pas 25 % (5 % au titre de l'augmentation annuelle « normale » pour le coût réel et 20 % au titre de remboursement de la dette du SYMIRIS). Pour nous, le montant moyen de la taxe passera de 80,09 € à 100,20 € soit de 525,38 F à 657,24 F.

Certains journaux ont cru bon de souligner que « finalement » l'Eure-et-Loir s'en tirait plutôt bien puisque c'est à une augmentation de 90 % à laquelle les résidents des Yvelines auront à faire face. Il n'y a pas lieu de s'en réjouir, ni même de s'en consoler.

Par suite de la création de la Communauté de Communes une place est libérée au bureau du SIRMATCOM et plusieurs dans différentes commissions. Elles ont été logiquement remises à disposition de la dite Communauté laquelle a proposé au vote pour la prochaine réunion syndicale le choix du même élu de Saint-Piat au bureau, à la commission d'appel d'offres en tant que titulaire et à la commission de surveillance du SYMIRIS en tant que suppléant. Ceci permettra dans l'avenir de suivre et de surveiller de beaucoup plus près la gestion du groupe et d'informer notre population en temps et en heure.

Vos élus se tiennent, sur rendez-vous, à votre disposition pour tous renseignements utiles ou complémentaires aux heures d'ouverture de la mairie. Le rapport d'audit du cabinet Mazars est consultable également en mairie.

Mme Geneviève LIMEUL et M. LAIZE Henri
Conseillers municipaux

Délégués titulaires à la Communauté de Communes et
au SIRMATCOM

Syndicat Intercommunal des Eaux

Que faire des boues de la future station d'épuration de Saint-Piat - Mévoisins ?

Comme la quasi totalité des communes de France, les communes de Saint-Piat et Mévoisins vont être équipées d'une station d'épuration. Des difficultés imprévues surviennent au fur et à mesure que s'approche l'échéance... La dernière en date concerne le sort des boues d'épuration.

A quoi sert une station d'épuration ?

Chaque individu rejette entre 150 et 200 litres d'eau par jour : eaux de lavage, eaux de vaisselle, eaux sanitaires... Ces eaux sont dites « eaux usées », à la fois parce qu'elles ont servi, mais aussi parce qu'elles sont chargées d'éléments extérieurs : matières fécales, lessive, graisses, terre... Ces eaux usées doivent être traitées, non pas pour fabriquer de l'eau potable (comme le pense la moitié des Français) mais pour lutter contre la pollution de l'environnement et préserver la ressource en eau de demain. C'est l'objet des stations d'épuration.

D'où viennent les boues ?

L'eau usée comprend des éléments solides (terre du lavage des légumes), graisses (huiles diverses), et des éléments dissous, exactement comme le sucre dans l'eau (phosphore des détergents, micro organismes présents dans les matières fécales...) qui doivent être enlevés. Après la décantation, qui permet de recueillir les matières solides et graisseuses qui ne se mélangent pas à l'eau, d'autres processus plus élaborés, qui font appel à la chimie ou à la biologie, permettent d'éliminer les éléments dissous. Ces éléments se coagulent, forment une masse visqueuse que l'on appelle les boues. Ces boues sont ensuite retirées et l'eau dite « épurée » est rejetée dans les rivières.

De quoi se composent les boues ?

Les boues se présentent sous forme de pâte, mélange d'eau et de matière sèche. Que trouve-t-on dans ces boues ? Il y a du bon et du mauvais. Il y a d'abord des éléments fertilisants comparables à ceux des engrais, notamment de l'azote et du phosphore. Mais il y a aussi des éléments indésirables tels que des germes pouvant occasionner des maladies, des traces de métaux toxiques (que l'on trouve dans les produits de nettoyage), ou des traces de micropolluants (qui proviennent des pesticides, des ruissellements de l'eau sur la voirie...).

Que faire des boues ?

Un habitant produit en moyenne 15 kilos de matières sèches par an, soit 15 tonnes pour 1 000 habitants. Jusqu'à présent, les boues des stations existantes suivaient trois filières. Elles étaient soit envoyées en décharge, soit brûlées dans des incinérateurs, soit, surtout recyclées en agriculture, en raison des éléments fertilisants qu'elles contiennent et sous réserve, bien entendu, que les éléments indésirables soient strictement limités. C'est ce qu'on appelle « l'épura-

dage agricole ». Lors de la constitution du dossier de la future station d'épuration de Saint-Piat-Mévoisins, c'est cette formule qui avait été retenue et deux agriculteurs de Saint-Piat avaient accepté de prendre ces boues.

La mauvaise surprise...

En 2001, au moment de présenter le dossier à la préfecture, les agriculteurs présentés se sont rétractés et ont renoncé à recevoir les futures boues de la future station. Ce revirement est quasi général en France. Les agriculteurs, déjà sous le feu de critiques diverses (sur la vache folle, sur les pesticides...), craignaient que, malgré les précautions prises, les industriels et les consommateurs s'inquièrent en apprenant que le blé, le maïs ou les betteraves étaient cultivés sur des sols « enrichis » en boues de stations d'épuration. Par précaution, ils ont donc choisi cette fois de renoncer aux boues.

Une solution de remplacement : le compostage

Il fallait trouver d'urgence une solution de remplacement car sans savoir ce qu'on allait faire des boues, pas d'autorisation ! Après avoir exclu le recours à la mise en décharge, aujourd'hui pratiquement interdite, et l'incinération, très coûteuse, nous avons trouvé : les boues de la future station seront envoyées à Rambouillet pour y être compostées. Elles seront chauffées et mélangées à des copeaux de bois (issus des déchets de bois de la déchetterie d'Harleville) et des huiles de cuisine des restaurants, puis séchées pour constituer un compost. Ce compost pourra être utilisé pour aménager des bords de route.

Notre argument

Les responsables de l'usine de Rambouillet ont accepté nos boues pour deux raisons. D'abord la quantité à traiter est relativement faible. Ensuite nous nous sommes engagés sur des boues d'excellente qualité. Car, évidemment, il ne peut y avoir de bon compost que s'il existe de bonnes boues. Nous avons donc étudié la composition des boues de la petite station d'épuration de Changé. Les quantités d'éléments toxiques sont très faibles et offrent une très grande marge de sécurité (de 70 à 90 %) par rapport aux seuils réglementaires. Autant d'indicateurs favorables à une utilisation des boues en compost agricole.

Un inconvénient

Avec cette solution de remplacement, voilà une belle épine sortie du pied ! Ou presque : Car tout n'est pas réglé : l'usine de Rambouillet ne prendra les boues que si elles ne sont pas trop liquide. Elles doivent donc être séchées au préalable. Il faudra donc s'équiper d'une installation de séchage... Affaire à suivre.

Nicolas-Jean BREHON,
Membre du Syndicat Intercommunal
des Eaux de Saint-Piat-Mévoisins

L'évolution des votes à Saint-Piat

Les résultats du premier tour des élections présidentielle et législatives à Saint-Piat confirment la tendance nationale. Trois phénomènes peuvent être constatés :

- Entre la présidentielle et les législatives, on note une forte baisse du taux de participation (rapport entre le nombre de votants et le nombre d'inscrits) : moins 7 points.

Le taux de participation à Saint-Piat

	1 ^{er} tour présidentielle	1 ^{er} tour législatives
inscrits	854	854
votants	688	623
suffrages exprimés	675	609
taux participation	80,6 %	73 %

- Aux législatives, les électeurs ont clairement choisi de « voter utile », c'est à dire en faveur des principaux candidats ayant une chance d'être présent au second tour.

Les candidats de la droite parlementaire recueillent 44,5 % des voix (soit 12 points de mieux que les candidats correspondants aux présidentielles). Le bond est encore plus fort à gauche puisque le député PS sortant recueille plus de 28 % des voix tandis que l'ancien premier ministre, candidat aux présidentielles, n'avait recueilli qu'un peu plus de 13 % des suffrages.

- En complément du « vote utile », le premier tour des élections législatives marque une forte baisse voire un effondrement des extrêmes et des candidats marginaux.

La candidate de l'extrême droite n'obtient que 13,8 % des voix soit près de 4 points de moins que les candidats d'extrême droite aux élections présidentielles. Le score des candidats d'extrême gauche et des candidats marginaux s'effondre : 3,1% pour les candidats d'extrême gauche aux législatives contre 11,5 % pour les candidats correspondants aux présidentielles.

Nicolas-Jean BREHON

Les résultats des élections à Saint-Piat

	1 ^{er} tour présidentielle		1 ^{er} tour législatives	
Droite parlementaire	Chirac	119 - (17,6 %)	Gorges	202 - (33,2 %)
	Madelin	51 - (7,6 %)	Chevée	69 - (11,3 %)
	Bayrou	46 - (6,8 %)		271 - (44,5 %)
	Sous total	216 - (32 %)		
Extrême droite	Le Pen	106 - (15,7 %)	Peslerbes	84 - (13,8 %)
	Maigret	13 - (1,9 %)		84 - (13,8 %)
	Sous total	119 - (17,6 %)		
Gauche parlementaire	Jospin	90 - (13,3 %)	Lemoine	172 - (28,2 %)
	Hue	18 - (2,7 %)	Padois	19 - (3,1 %)
	Mamère	33 - (4,9 %)	Girard	20 - (3,3 %)
	Taubira	11 - (1,6 %)		211 - (34,6 %)
	Sous total	152 - (22,5 %)		
Extrême gauche	Laguiller	43 - (6,4 %)	Mourad	14 - (2,3 %)
	Besancenot	32 - (4,7 %)	Aubert	5 - (0,8 %)
	Gluckstein	3 - (0,4 %)		19 - (3,1 %)
	Sous total	78 - (11,5 %)		
Divers	Chevènement	48 - (7,1 %)	Bretillard	6 - (1 %)
	Saint Josse	39 - (5,8 %)	Tonneller	12 - (2 %)
	Lepage	14 - (2,1 %)	Travaillé	6 - (1 %)
	Boutin	9 - (1,3 %)		

premier chiffre = nb de voix :

deuxième chiffre en italique et entre parenthèses = en % par rapport aux suffrages exprimés, en chiffres arrondis

Cartographie des déchets

« Les déchets ont la vie dure »

Saviez-vous qu'une cigarette jetée dans la nature met un an à disparaître, qu'il faut 10 à 100 ans pour qu'une canette en acier ou en aluminium se désintègre, et 3 000 ou 4 000 pour une bouteille en verre ?...

Pour le traditionnel mois de l'environnement, la commune de Saint-Piat a choisi la pédagogie et un message : « les déchets ont la vie dure ». Une façon de faire prendre conscience aux citoyens de « la pollution du quotidien » qui jonche le bord des routes et dégrade nos chemins de campagnes.

L'opération « Cartographie des déchets » - contraction de cartographie et de durée de vie des déchets -, a été organisée par Camille Leveillard et Nicole-Jean Brehon, conseillers municipaux. L'exposition a eu lieu tous les dimanches de mai, entre 17 h et 19 h, salle de réunion face à la mairie.

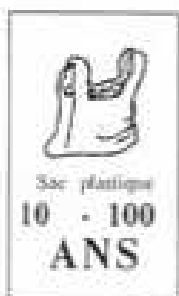
Une première série de panneaux donnait une information générale sur les déchets sauvages « les verrues de l'environnement », illustrés par quelques chiffres spectaculaires : « sur les pistes d'accès à l'Himalaya, on a ramassé en une semaine 56 000 bouteilles vides ». Le processus de dégradation des matériaux était également expliqué. Trois éléments interviennent dans ce processus :

- la lumière : c'est la photo-dégradation,
- la composition chimique de l'air, du sol et de l'eau (acidité...) : c'est la chimio-dégradation,
- les micro-organismes vivants : c'est la bio-dégradation.

Le temps réel que prend la décomposition des déchets varie selon la nature et le traitement des matériaux, et selon les conditions climatiques. Les matériaux sont très sensibles à la lumière, à l'eau et aux températures.

S'il suffit d'une seconde pour jeter un objet par terre, le temps pour qu'un déchet se désagrège est souvent très long : plusieurs dizaines voire plusieurs centaines d'années : « Une

Quelle est la durée de vie des déchets abandonnés dans la nature ?



Sources : rapport du Sénat 1999, comité des parcs naturels italiens

seconde d'égoûme et plusieurs siècles de pollution »...

Une seconde série de panneaux, réalisée à partir des débris trouvés dans la commune, donnait la durée de vie des principaux déchets : cigarettes, cartons, sacs plastique, canettes, bouteilles... Une occasion pour rappeler le rôle de la collecte sélective et du recyclage, qui faisait l'objet d'une exposition complémentaire organisée par Geneviève Limeul, dans la bibliothèque.

L'initiative a été trouvée suffisamment intéressante et novatrice pour mobiliser la presse. L'exposition a fait l'objet de trois articles de presse (l'Echo Républicain, la République du Centre, l'Action Républicaine) et même d'un reportage dans le journal régional, le « 19/20 » de FR 3.

Si tout se passe bien, l'exposition devrait être présentée maintenant aux écoles.

N.J. BREHON

Service Communal d'Incendie et de Secours d'Eure et Loir

Centre de première intervention de St-Piat

La Compagnie des Sapeurs-Pompiers fait appel à vous, elle recherche pour les années à venir et pour éviter sa disparition, des volontaires.

Si le don de soi et le service rendu à son prochain, vous inspire

Si la souffrance ou le malheur des autres ne vous effraie pas

Rejoignez-nous

Pendant votre première année de probation, vous aurez à suivre 3 formations obligatoires :

- 1) A.F.P.S. (Attestation de Formation aux Premiers Secours) dont 16 heures sur 2 samedis.
- 2) C.F.A.P.S.E. (Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours en Equipe) durée 40 heures sur 7 samedis
- 3) F.L.A. (Formation Initiale d'Application) durée 120 heures sur 16 samedis

Vous pourrez alors participer à toutes les opérations des Sapeurs Pompiers.

Contactez les au :

02 37 32 44 54 - Caporal/Chef Alain Hubert, Chef de Corps

02 37 32 37 96 - 1^{er} classe Stéphane Muller

02 37 32 30 20 - Mairie

Au nom de tous les habitants de Saint-Piat
Merci

Avec l'été qui arrive si les hyménoptères
(insectes à rayures qui piquent) vous dérangent,
n'hésitez pas à nous solliciter.

Le Chef de Corps, Caporal/Chef
Alain HUBERT
Le secrétaire 1^{er} classe

IDÉES PAYSAGES

Jérôme TRUFFERT

Aménagement et entretien
d'espaces-verts

3 rue des Dolmens
28130 SAINT-PIAT

Tél/Fax : 02 37 32 40 79



Boucherie
charcuterie

Philippe Maillard

50, rue de la république
28130 St. Piat

Tel. 02 37 32 30 14

Garage
«LE DIONVAL»
Carrosserie - Peinture

Réparations toutes marques
Dépôt vente de véhicules d'occasion

15, rue de Dionval
28130 SAINT-PIAT

bureau : 02 37 31 01 07

garage : 02 37 32 45 88

N° SIRET 394 637 789 00014



HUBERT

ALAIN

Maçonnerie - Rénovation
Couverture

24, rue de la République
28130 SAINT-PIAT

Tél. 02 37 32 44 54

MAUREL MOTO

Vente et Réparation - Toutes marques
Route et tout terrain - Accessoires



Yamaha
Piaggio
GAS GAS
Montesa



21, rue de la Ferté
28130 MAINTENON
Tél. 02 37 27 66 04
Fax 02 37 27 16 03

Bar des Sports



TABAC ✓ PÊCHE
CHASSE ✓ VIFS
AMORCES ✓ ESCHES

Tél. 02 37 32 30 04

Fermettes : Dimanche après-midi
Lundi toute la journée



« Les amis d'Illschwang »

2002 est une année très importante pour l'association : Saint-Piat ayant reçu ces amis allemands d'Illschwang le week-end de l'Ascension du 9 au 12 mai dernier.

Lors de ce week-end sportif, les membres de l'association, les représentants d'Illschwang, Alfred Eberp et Cassandra Geitner, leurs amis, M. le Maire JP Binet, les conseillers municipaux, les membres du jumelage du canton, les pompiers, ont inauguré le « Jardin d'Illschwang ».

Cet espace vert nettoyé par les membres de l'association et les amis fidèles, représente un endroit de paix et de souvenirs. La présidente du jumelage du canton Mme Thomains, MML Gallas et Periot, ont particulièrement souligné l'importance de cet événement dans le canton.

Tous les membres de l'association et les sympathisants sont très fiers de la municipalité de Saint-Piat, qui nous a permis de réaliser ce projet.



Les allemands sont arrivés avec un pommier qu'ils ont planté dans le jardin Illschwang

Pendant 9 semaines, les membres très actifs se sont démenés pour faire de l'endroit un lieu de promenade agréable pour les petits et les grands.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à cet aménagement (heures de travail, prêt de matériel, confection des bancs, plantations...). Notre association a largement contribué financièrement à tous ces aménagements.

Le Landraad (équivalent du préfet-venu en visite officiel avec le jumelage du canton, a estimé que notre action était un grand symbole pour le jumelage, et nous a transmis toutes ces félicitations pour cette initiative.

Un arbre fleuri, un pommier, venu d'Allemagne a été planté en bord de

rivière pour sceller cet événement.

L'amitié est quelque chose de précieux, il faut l'entretenir, la cultiver, l'apprécier. Le travail bénévole effectué au cours de ces semaines nous a tous rapprochés, si besoin était, avec un seul but : mettre en commun l'énergie de tous pour que Saint-Piat soit reconnu au sein du jumelage.

Notre association organise le 23 juin 2002 la foire à la brocante place de la salle des fêtes, afin de financer toutes nos activités.

Bonnes vacances à tous.

E. Simonnet
Présidente Amis d'Illschwang

MAÇONNERIE - PLÂTRERIE
COUVERTURE - CARRELAGE
PIERRE DE TAILLE

Jean-Claude Le Berre

13, rue de la République
28130 CHARTAINVILLIERS

Tél. 02 37 32 34 54



Tous vos imprimés

6, rue Francis-Noëlle - 28000 Chartres
Tél. 02 37 88 11 20 - Fax. 02 37 88 11 26
e-mail : imprimerie@setael.fr



Balade de la pleine lune

Le 27 avril dernier, vers 20 h 30, que de monde devant la salle des fêtes !

Qu'est-ce qui avait réussi à faire sortir de chez eux un samedi soir 200 personnes, des jeunes, des moins jeunes, des ados ?... Cela ne ressemblait en rien à une manifestation de mécontents. Non, ces gens parlaient entre eux, riaient, il y en a même qui dansaient entraînés par des musiciens...

Cette longue file s'est ensuite mise en marche, direction Grogneul. Là, première halte : tous le nez pointé vers le ciel, mais à croire que Madame Lune était trop timide pour oser sortir de derrière son voile de nuages.

A la lueur des flambeaux, tous se sont dirigés vers le stade, où un grand feu de bois, les musiciens et un casse-croûte les attendaient.

Dernière étape vers Chartainvilliers pour se retrouver dans la salle des fêtes. Là, initiés ou non se sont donnés la main dans le même cercle de danse.

Mais, au fait, pourquoi s'étaient-ils rassemblés ? Pour passer un bon moment ensemble, tout simplement !!!

Le Bureau



Départ de la bibliothèque de St Piat



Le bal à Chartainvilliers pour terminer la soirée...



Les musiciens

L'AMICALE PROPOSE DÈS LA RENTRÉE PROCHAÎNE

Danse enfant (St Piat) - Danse moderne adulte (Chartainvilliers) - Danse folklorique adulte (St Piat) - Flûte à bec (Pierres) - Flûte traversière - Possibilité de louer des flûtes traversières (St Piat) - Guitare (St Piat) - Initiation musicale (Chartainvilliers) - Tennis de table (St Piat) - Fitness (St Piat) - Yoga (Chartainvilliers) - Randonnée pédestre - couture loisirs - théâtre à partir du CE 2 (St Piat) - Atelier d'écriture à partir du CE2 (St Piat).

Inscriptions et renseignements le samedi 7 septembre 2002 après-midi.

Le vendredi 20 septembre à 19 h 30.

L'Amicale présentera - autour du verre de l'amitié - le bilan de ses sections pour l'année 2001.

Bibliothèque

PROMENONS-NOUS DANS LES LIVRES

Promenons-nous dans les livres à déjà 2 ans !

C'est quoi « Promenons-nous dans les livres » ?

C'est tout simple ! Il s'agit de lectures proposées aux enfants de 2 à 7 ans, une fois par mois le mercredi matin à la bibliothèque de Saint-Piat.

Cette année, dix thèmes ont été abordés. En moyenne, 15 à 20 enfants assistent à chaque séance.



Ce jour-là, la nourriture...



Et celui-ci, les pirates...

Au fil des mois, cette activité est devenue plus qu'une rencontre autour du livre. Pour les enfants, c'est un rendez-vous attendu, préparé même : certains se déguisent, se maquillent en fonction du thème du jour.

Dès septembre, nous reprendrons le mercredi matin nos promenades : les thèmes pour 2002/2003 : les chiens, la lune et les étoiles « drôles de sorcières », Noël (ou le sapin), la famille, « En Afrique, il y a... », musiques (instruments) ; « A la ferme il y a... », contes classiques, « A la découverte des livres sans histoire... ».

M-O. Geneau

**Au bord
de l'Eure**

Éloy Odde et Pascal



CAFE - BAR 7/7 JOURS
☎ 02 37 32 46 03

**P L O M B E R I E
C H A U F F A G E**

**Marc
ROBILLARD**

10, bis rue des Martels
28130 SAINT-PIAT

02 37 32 36 12

**Épicerie
MIHAJLOV**

42, avenue de la République
28130 Saint-Piat

Tél. 02 37 32 37 38

Comité des fêtes

Les 23-24 novembre 2002 à la salle des fêtes de St Piat, le Comité organise son exposition

« *Mon voisin est un artiste* »

Toute personne désirant y exposer ses œuvres : peinture, sculpture, photographie, modélisme etc... etc... peut prendre contact dès à présent au **02 37 32 32 15** pour réserver un des emplacements qui sont mis à disposition gracieusement.

Salle gardée la nuit.

Le Bureau

Le comité des fêtes de St Piat

loue son barnum



Dimensions : Longueur 8 m - Largeur 5 m
Hauteur centrale 3,5 m
Capacité : 40 à 50 personnes

Renseignements et réservations
tel. 02 37 32 43 04 (M. Chabry)

Marathon des bords de l'Eure

Dimanche 2 juin, le marathon des bords de l'Eure a traversé notre village.

Merci aux bénévoles pour leur aide.

Je déplore l'incivisme de certains automobilistes et je souhaite qu'ils soient verbalisés.

Félicitations à notre receveur des postes. Il a terminé dans les 3 premiers de sa catégorie et j'ai pris plaisir à le récompenser et à le féliciter sur le podium d'arrivée.

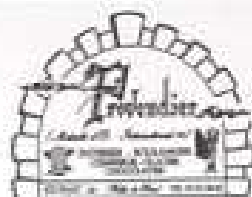
J.-P. BINET

onFortec

Chauffage toutes énergies
Entretien - Ramonage
Plomberie - Zinguerie

82 Rue de la République
28130 SAINT-PIAT
Tél. 02 37 32 31 32
Fax 02 37 32 44 40

Pour
des fêtes
gourmandes



Pour vos cérémonies,
toute une gamme de pièces montées
et entremets personnalisés et originaux

☎ 02 37 32 30 42

Conditions pour les cadres d'entreprise

AU BON ACCUEIL Bar Restaurant

Billard Français

70, rue de la République
28130 Saint-Piat

02 37 32 30 77



AS Saint-Piat Football

La saison 2001/2002 se termine.

L'équipe Ufolep adulte s'est bien comportée tout au long de la saison.

Elle finit 3^e de sa poule.

Et surtout elle finit 1^{er} au fair play, pour la 3^{ème} fois en 12 ans.

Ce classement est effectué sur l'ensemble des 50 clubs du département. Les 50 clubs ont donc péroré Saint-Piat pour l'accueil, le comportement sur le terrain, la régularité dans les résultats.

Les effectifs restent constants cette année. L'un de nos amis footballeurs, Frédéric, nous quittera la saison prochaine et s'installera en Vendée. Nous le remercions pour son soutien, sa participation active à toutes nos manifestations et nous lui souhaitons beaucoup de bonheur et de réussite sous le ciel vendéen.



Football UFOLEP, 1^{er} au Fair-play 2002.

DATES À RETENIR

L'AS SAINT-PIAT ORGANISERA SON TRADITIONNEL BAL ANNUEL le
Samedi 30 novembre 2002.

Les footballeurs passeront également en fin d'année pour le traditionnel calendrier.

A bientôt.

F. SIMMONET
Présidente AS Saint-Piat



Les Garennes sur tous les fronts

Du côté des randonneurs

C'est dans la fraîcheur et sous un grand soleil qu'a eu

lieu la Ronde des Terriers à St-Piat. 150 vététistes du département mais aussi d'ailleurs (Rouen, Chevreuse, la Chapelle Gacchin (56)...) se sont retrouvés pour une randonnée de 30 à 45 km et 700 m de dénivelé, sur un circuit autour du village, axé sur la découverte des bois et prairies de la Vallée ainsi que des différents points de vues dominant sur le village.

Tout ceci se termina comme à son habitude chez les Garennes, par une chaleureuse remise de récompenses. Les plus récompensés furent le club de Chevreuse, qui remporte le prix du club le plus important, prenant une option sur le challenge final (le challenge Crédit Agricole) qui aura lieu lors de la 2^{ème} épreuve le 15 septembre 2002 : la Free-ride Crédit Agricole, axée plus sur l'effort physique et la technique avec des distances de 20, 40, 60 et 80 km ; et

1 500 de dénivelé pour le grand circuit et la visite de toute la Vallée.

Le groupe des randonneurs, par ailleurs, continue à évoluer, sur nos chemins mais aussi assez souvent en cette période, sur des randonnées des départements limitrophes (Sarthe, Essonne, Loiret...).

Mais le club s'investit aussi pour les jeunes

Avec l'organisation de 4 séances d'apprentissage du VTT pour les jeunes de 9 à 14 ans (le 23 mars, le 20 avril, 25 mai et 8 juin), avec pour but une possible école de VTT en 2002/2003. Les jeunes n'ont pas été nombreux, 5 seulement, mais des participants sérieux et motivés : Laëtitia Lecoq de Chartainvilliers, Florent Mourain de Maintenon, Raphaël Morin de Chartres, Maxime de Maintenon et Paulin Gruffin de Maintenon. Lors de ces 4 séances, ils ont pu faire un apprentissage des différentes composantes du VTT : maniabilité, cross, orientation ...et

ceci s'est terminé le samedi 8 juin par une remise de diplômes et de trophées, autour d'un petit goûter.

Et bien sûr il y a toujours la compétition

Le cadet Julien Garcia qui continue à progresser, se prépare actuellement pour la coupe de France à Font-Romeu le 16 juin et le championnat régional à Moutrichard le 23 juin. Il est actuellement 10^{ème} de la coupe inter-régionale. Morgan Simonnet, actuellement 4^e de la coupe inter-régionale, se prépare actuellement pour le tour de Haute-Loire du 3 au 7 juillet.

Sans oublier Ian Patuel, le cyclo sportif du club, qui écume toute la France pour le challenge national Top Vélo des cyclo sportives, où il se situe régulièrement dans les 30 premiers, avec des épreuves de 150 à 200 km, de 2 500 à 4 500 de dénivelé et plus de 1 000 participants à chaque fois... « Chapeau le garenne » !

M. SIMONNET

La fête de la pêche

Le samedi 8 juin dernier, à l'occasion de la fête de la pêche, l'Association des Pêcheurs de Jouy / Saint-Piat / Saint-Prest a organisé un concours de pêche à la truite pour les jeunes à l'Arboretum de Saint-Piat.

41 inscrits (28 garçons et 13 filles) ont participé à ce concours, répartis en 3 catégories : 12/16 ans, 8/11 ans, moins de 8 ans. Ils ont bataillé ferme pour être les meilleurs, soutenus à fond par des parents attentionnés pour les plus jeunes.

Au bout de 2 heures d'un concours de haute tenue, la formalité du pesage des prises a rendu son verdict :

- vainqueur toutes catégories : PATREL Johan
- vainqueur 12/16 ans garçons : BAUDOIN Benoît
- vainqueur 8/11 ans garçons : PATREL Johan
- vainqueur 8/11 ans filles : BOUGOT Aurélie
- vainqueur moins de 8 ans garçons : MAUGARS Thomas
- vainqueur moins de 8 ans filles : LAGUERRE Julie.

La remise des récompenses, en présence de Jean-Pierre Binet, maire de Saint-Piat et de Michèle Maugars, maire-adjointe, a permis de donner un lot à tous les participants.

Les organisateurs adressent tous leurs remerciements à la municipalité de Saint-Piat pour la mise à disposition du site de l'Arboretum et pour son soutien financier. Ils remercient également :

- le Comité des Fêtes de Saint-Piat pour le prêt et l'installation du barman ;
- Monsieur Claude Daniel, pour le don en matériel de pêche ;
- la municipalité de Jouy ;
- la Fédération de Pêche Départementale.

Et enfin, merci aux nombreux enfants et parents qui ont participé à la réussite de la Fête de la Pêche.

M. Gérard BRUYEZ

Association des Parents d'élèves du R.P.I. Saint-Piat, Mévoisins, Soulaire, Chartainvilliers



L'assemblée générale de l'association des Parents d'élèves du R.P.I. Saint-Piat, Mévoisins, Soulaire, Chartainvilliers se tiendra le **vendredi 20 septembre 2002.**

Pensez dès à présent à réserver votre soirée.

Si vous souhaitez adhérer à l'association ou faire des suggestions, contacter Nathalie LE NOAN au **02 37 32 44 27.**

TAXI GENEVIÈVE



TOUTES DISTANCES
TOUTS LES JOURS
À TOUTE HEURE
HÔPITAUX - AÉROPORTS

72 rue de la république
28130 SAINT-PIAT
Tél. 02 37 32 36 31

Sylvia Coiffure

16 Place Sadorge
MAINTENON
Tél. 02 37 23 02 02



FED

ZA des Petites Ruelles
Rue Jean Moulin
28130 Saint-Piat
Tél. : 02 37 32 62 14
Fax : 02 37 32 61 00

RCS Chartres 377 500 913 (93 B 197)

Club de la Vallée

Résumé de nos activités au cours du 1^{er} semestre 2002

3 janvier

Le club offre la galette des rois à ses adhérents. A cette occasion, le Président adresse ses vœux à tous, en soulignant la réussite des activités du Club au cours de cette nouvelle année.

5 février

Election de la moitié des membres du Bureau, Madame Gauthier a été élue en remplacement Monsieur Léon Vaillant démissionnaire pour raison de santé. Le Club le remercie pour sa participation au sein du Bureau comme vice-président depuis 1999.

19 février

Crêpes faites maison et verre de cidre sont à l'honneur pour fêter la Chandeleur.

3 mars

L'après-midi dansant animé par l'orchestre de « Michel Dean » a connu un beau succès auprès des danseurs, créant une ambiance joyeuse appréciée de tous.



Loto du club.

7 mai

Journée « Loto » à la salle des fêtes, en collaboration avec la Société Séniors. Cette manifestation très animée et divertissante s'est terminée par la remise de nombreux lots aux gagnants.

14 mai

Journée en Suisse Normande organisée par le Club de Pierres. Seize membres du Club de la Vallée ont participé à cette sortie très réussie.

Les adhérents se réunissent deux mardis par mois les 1^{er} et 3^o, à la Salle des fêtes de St Piat à 14 h 30. L'inscription est de 13 euros pour l'année. Outre ces réunions, vous aurez la possibilité tout au long de l'année de participer à diverses sorties d'une journée et un repas est offert en fin d'année.

Pour les personnes qui désirent se joindre à nous, contactez Monsieur Lesca, président du Club de la Vallée au 02 37 32 30 56.

Après-midi dansant.

Entreprise de Peinture Bernard BRAZY

> Peintements > Revêtements murs et sols
> Vitrerie de réparation
> Double vitrage > Surstrépe

B.P. 8 - 28130 MEVOISINS

Tél. 02 37 32 41 24

Fax 02 37 32 44 57



Ets ROY

Chemin N° 15

CHANGÉ

28130 Saint-Piat

Tél. 02 37 18 57 70

Fax. 02 37 23 02 47

MENUISIER
Artisan

**PATRICE
ECUYER**

Menuiseries Extérieures
Traditionnelles et Rénovations
Agencement

15, rue de Dionval - Saint-Piat

02 37 32 46 25

Le bureau

Voyage - Voyage...

Au mois de mars, les deux classes de CP et CE1 de Mesdames Chaumier et Cassard sont parties 5 jours à Lathus près de Poitiers, dans la Vienne. Outre les activités liées à la ferme (nourrissage, traite des chèvres, fabrication de pain et de fromage), les enfants ont aussi pratiqué des activités sportives : escalade, poney, spéléologie.

Les enfants sont rentrés enchantés, et les maîtresses entièrement satisfaites des activités proposées.

Merci et bravo à l'équipe de Lathus.



Début mars et début juin, 3 classes de maternelle sont parties au château de Mormondin près de Chandon pour une classe « cirque ».

Les enfants ont pu goûter à différentes activités « circo-sportives » : trapèze, jonglerie, fil de fer, rouleau américain, boules et assiettes chinoises.

À l'issue de ces 5 jours, les enfants ont présenté un petit spectacle devant leurs parents ébahis et souvent très émus...

Tous, enfants, enseignants et ATSEM ont été ravis de ce séjour inoubliable, même si parfois les nuits pour les adultes furent quelque peu agitées...

5 Mars 2002.

Spectacle du voyage à Mormondin au cirque.

Danse au cœur

Vendredi 20 avril, c'était le grand jour pour 3 classes maternelles de Saint-Piat, qui possèdent l'auditorium au Théâtre de Chartres dans le cadre du festival « Danse au cœur ».

Ces auditions permettent aux classes de présenter leurs chorégraphies dans un lieu majestueux : le théâtre. Ces rencontres sont souvent des moments privilégiés d'échanges entre les enfants et les professionnels de la danse.

Cette année, les élèves de Saint-Piat ont évolué avec différents « outils » : oreillers, chaises et cubes en mousse.

Le projet « Danse au cœur » se monte tout au long de l'année ; une chorégraphe professionnelle intervient 5 fois dans la classe.

L'équipe enseignante



Ap Atelier
de Cartonnages
Publicitaires

2A Les Pâtes Roulées
28130 SAINT-PIAT
Tel. : 02 37 32 03 20
Fax : 02 37 32 03 21

DIMINUTIF



Véronique Lécuyer

COIFFURE
HOMME - DAME
Sur rendez-vous

44, rue de la République
28130 SAINT-PIAT

02
37
32
30
11

EBENISTERIE MENUISERIE

Meubles sur mesure
Agencement - Escalier

SARL J. COGNEAU

15, rue de Dionval - 28130 SAINT-PIAT

02 37 32 49 12
Fax. 02 37 32 33 84

14 Juillet 2002

FÊTE DU 14 JUILLET 2002

ANIMATION A L'ARBORETUM

LA MUNICIPALITE ET LES ASSOCIATIONS DE SAINT -PIAT
L'AMICALE ; LE COMITE DES FÊTES ; LES PARENTS D'ELEVES ;
CLUB DE LA VALLEE ; LES POMPIERS ; LA SOCIETE DE CHASSE ;
LES ANCIENS COMBATTANTS ; A.S. ST PIAT VTT FOOT BALL

VOUS PROPOSENT DE NOMBREUX STANDS POUR LES ENFANTS ET
LES ADULTES.

CONCOURS DE BOULES A PARTIR DE 14 HEURES

SUR PLACE : BUVETTE, SANDWICH, MERGUEZ

REMISE DES RECOMPENSES ET KIR OFFERT PAR LA
MUNICIPALITE A PARTIR DE 19H 30 SUIVI D'UN

REPAS CHAMPÊTRE

(Limité aux 100 premières inscriptions ; participation 6 € boissons non comprises)

Bulletin de réservation

à retourner à la mairie de Saint-Piat pour le 1^{er} Juillet 2002 au plus tard
accompagné de votre règlement à l'ordre de :

Comité des Fêtes section mairie

Nom _____ x _____ participants = _____ €

▶ ATTENTION ! OUVERTURE DE LA MAIRIE : HORAIRE D'ÉTÉ

Mardi : 16 h 30 à 18 h 30
Mercredi : 10 h à 12 h
Samedi : 9 h 30 à 11 h

La mairie sera fermée :
Samedi 13 et 27 juillet
Samedi 10 et 17 août

▶ RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens (garçons et filles) doivent se faire recenser en mairie le mois anniversaire de leur seizième année.

Se munir d'une carte nationale d'identité et du livret de famille.

▶ SAINT PIAT SÉCURITÉ

A Saint Piat, comme partout, la vitesse est limitée à 50 km/h, voire 45 km/h, dans la traversée de Changé. Pour la sécurité de tous, respectons simplement le code de la route...

▶ SAINT-PIAT ENVIRONNEMENT

Attention aux bruits

Afin de préserver un environnement de qualité, la Préfecture invite au respect de la réglementation sur le bruit.

Ainsi, les habitants doivent prendre toutes les précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits provenant de leurs habitations.

En ce qui concerne les tondeuses à gazon et autres outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, leur utilisation est uniquement autorisée :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés,
uniquement de 10 h à 12 h.

De même, les propriétaires et gardiens d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Feux interdits

Par arrêté du Maire en date du 22 mars 2002, les feux, dans les zones d'habitation, sont :

- TOTALEMENT INTERDITS

- du 1^{er} avril au 30 septembre ;

- AUTORISÉS :

- du 1^{er} octobre au 31 mars ;
- les jours ouvrables de 8 h à 18 h ;
- les dimanches et jours fériés de 6 h à 20 h.

Les déchèteries de Pierres et d'Harleville vous accueilleront volontiers pour déposer toutes les herbes, branchages, tailles diverses et autres végétaux.

REPAS DES ANCIENS

Cette année, nous serons heureux de vous accueillir
le samedi 21 septembre à la Salle des fêtes de Saint-Piat

CCAS

Bonnes vacances à tous !